



## L'ESSENTIEL

La session du CESER du 29 juin 2021, s'est à nouveau tenue par visioconférence. Elle a été plus courte qu'à l'habitude, puisqu'il n'y avait pas de document budgétaire en raison des élections régionales.

Elle a donné lieu au vote de trois contributions :

- Sur les [réflexions post-covid](#)
- sur [l'aéroport de Nantes-Atlantique](#)
- un vœu sur le [projet Ecocombust à Cordemais](#)
- sur l'[abrogation de la directive territoriale de l'estuaire](#)

Nous rappelons en fin de document les [travaux en cours au CESER](#).

## REFLEXIONS POST-COVID SUR LES MUTATIONS, LA GOUVERNANCE, LES RESSOURCES FINANCIÈRES EN PAYS DE LA LOIRE

Le document soumis au vote du CESER est issu du travail de trois ateliers au sein de sa commission finances-prospectives.

Le texte, empreint d'une vision libérale de l'économie, est très en-dessous de ce qu'aurait pu attendre la CGT. Il émet un certain nombre de préconisations très floues, et comporte un certain nombre d'éléments inacceptables.

**La CGT a donc voté contre.**

[Voir la lettre du groupe n°195](#)

## UN AÉROPORT POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DU GRAND OUEST COMMENT PRENDRE EN COMPTE UNE SITUATION EN ÉVOLUTION ? QUELLE PROTECTION DES RIVERAINS FACE AU BRUIT ?

Il s'agit de contribuer à l'enquête publique portant sur le projet de plan de prévention du bruit dans l'environnement, et sur le projet de couvre-feu sur l'aéroport. Le Ceser en a profité pour actualiser la contribution qu'il avait écrite en 2019 en tenant compte des conséquences prévisibles de la pandémie de covid 19 et des annonces déjà réalisées par l'Etat.

**La CGT a voté pour cette contribution consensuelle. dont elle a largement contribué à la rédaction.**

[Voir la lettre du groupe n°196](#)

## VŒU SUR LE PROJET ECOCOMBUST A CORDEMAIS

Le projet Ecocombust développé à la centrale de Cordemais et porté par les salariés avec le soutien de la CGT, vise la création d'un combustible enrichi à partir de biomasse locale, permettant de limiter très fortement la part du charbon dans la production d'électricité.

Après l'enquête publique menée début 2021, l'Etat doit maintenant rendre sa décision sur le lancement de ce projet. Le vœu du CESER renouvelle son soutien à Ecocombust, en rappelant certains points de vigilance.

Il a été présenté par le bureau de la commission chargée de l'énergie au CESER (composé d'un représentant de France Nature Environnement, d'un représentant de la CCI, et présidé par notre camarade Yvic Kergroac'h)

**La CGT a voté le vœu.**

[Voir la lettre du groupe n°197](#)

***DERNIERE MINUTE : EDF a annoncé le 8 juillet l'abandon du projet Ecocombust. La FNME CGT avec les salariés de Cordemais mettra en œuvre tous ses moyens d'action pour faire changer cette décision. Voir [ici](#) les communiqués du syndicat CGT de la Centrale.***

## LES TRAVAUX EN COURS AU CESER

Actuellement, le CESER travaille notamment sur les dossiers suivants : les **plans et schémas de santé** à l'échelle régionale (vote début 2022), **l'agriculture** en Pays de la Loire (vote en octobre 2021), le **bâtiment tertiaire et la transition énergétique** (vote en octobre 2021), **l'arbre** (vote en octobre 2021), **l'illectronisme** (vote en octobre 2021), le **patrimoine** (vote juin 2022).

*Les conseillers et conseillères CGT au CESER : Eric Bachelot, Christophe Besnard, Olivier Haquette, Marie-Laure Hermouet, Yvic Kergroac'h, Marie-Colette Luneau, Diane Oble, Catherine Paris, Didier Robert restent à votre disposition.  
Courriel : [cgtpaysdeloire@wanadoo.fr](mailto:cgtpaysdeloire@wanadoo.fr) / tel 02.41.20.03.21*



La centrale de Cordemais